



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 825-8843

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDÉ

Le 19 décembre 2025

M^e Carolina Rinfret, Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2025

Notre dossier : 312-01049

Dossier Régie : R-4287-2024 – Phase 2

Chère consœur,

Énergir a pris connaissance des demandes de remboursement de frais déposées par les intervenants à l'égard de l'étude de l'entente avec un client GE ayant fait l'objet de la décision D-2025-115 dans le dossier en objet.

Les demandes de remboursement se résument comme suit :

	Avocat (préparation)	Analyste (préparation)	Frais réclamés
AHQ-ARQ	2h	8h	2 595,60 \$
RTIEÉ	14h	18h	10 089,75 \$

Énergir indique s'en remettre à la décision de la Régie, soulignant néanmoins le caractère particulièrement élevé des frais réclamés par le RTIEÉ. À cet égard, Énergir soumet que plusieurs des questions soulevées par le RTIEÉ dans sa demande de renseignements débordaient du cadre de la demande d'Énergir en lien avec l'entente conclue avec le client GE.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Philip Thibodeau*

Philip Thibodeau

PT/mb